SEANCE DU 13 AVRIL 2023



NATURE OCÉANE 40530 - LANDES

Email : mairie@ville-labenne.fr Tél. 05 59 45 46 60 Fax 05 59 45 80 00

Site web: www.ville-labenne.fr

L'an deux mil vingt-trois, le 13 Avril à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de Labenne, dûment convoqués se sont réunis salle du conseil en mairie sous la présidence de Jean-Luc DELPUECH, Maire.

<u>Etaient présents</u>: tous les membres à l'exception de COLOMES Olivier, DUBOS Christelle, LE COADIC Bruno, GOYENECHE Olivier, ETCHEVERRY Anne, CHAVES Jonathan, TAUZIN Marie-France qui ont donné respectivement pouvoir à CHESSOUX Stéphanie, SALLABERRY Muriel, RONDET Chantal, DELPUECH Jean-Luc, HIRIGOYEN Philippe, BENOIT-DELBAST Jacqueline et MAIS Jean-Michel.

Absent excusé: LAPENU Marie-Josée, BELLOCQ Aurélien.

Monsieur le Maire, après avoir procédé à l'appel, soumet le précédent procès-verbal au conseil municipal qui l'approuve à l'unanimité et désigne Monsieur MAIS Jean-Michel en qualité de secrétaire de séance.

Puis, Monsieur le Maire communique sur les décisions qu'il a prises en vertu des délégations confiées par le conseil :

- Avenant n°1 au lot 5 Menuiseries, Etchepare, du marché de travaux pour les sanitaires du camping, pour une moins-value de 357.10 € HT qui ramène le lot à un montant de 44 411.90 HT
- Avenant n°1 pour le lot 8 -Plomberie, Hervé Thermique, du même marché, avec une plus-value de 1 731.96 € HT qui porte le marché à 82 051.31 € HT
- Avenant n°1 aux lot 4, 6, 1 respectivement à EBA-Gros Œuvre + 10 791.50 € HT portant le marché à 74 497 € HT, à MAT Plâtrerie lot 4 + 4 926.90 € HT portant le marché à 20 098.68 € HT, à Oyhamburu lot 6 + 955.20 € HT portant le marché à 42 050.35 € HT
- Avenant n°1 au lot 6 du marché vestiaires du stade + 450.00 € HT portant le marché à 30 976.00 € HT

2023-04-13-01/34 - BUDGET PRIMITIF 2023 - BOXES ARTISANS

Madame Chessoux, adjointe aux finances, présente le budget qui sera clos cette année, le local commercial ayant été vendu à la gérante du commerce Horse Folies. Le solde de l'opération sera reversé au budget communal.

UNANIMITE

2023-04-13-02/35 - BUDGET PRIMITIF 2023 - BALLE DE MATCH

Ce budget retrace les opérations du lotissement aux chalets du Boudigau qui débutera lorsque la construction des courts extérieurs des tennis Plaine des Sports aura commencé.

UNANIMITE

<u> 2023-04-13-03/36 - BUDGET PRIMITIF 2023 – DOMAINE DE LA FOUGERE</u>

L'opération pour cet aménagement pourrait débuter en fin d'année 2023.

UNANIMITE

2023-04-13-04/37 - BUDGET PRIMITIF 2023 - CAMPING MUNICIPAL

Madame Benoit-Delbast, adjointe en charge du camping municipal, présente le budget 2023 :

- En exploitation, le volume des dépenses est de 817 200 euros, et en investissement de 678 327,07 euros. Sont prévus, entre autres, la fin des travaux pour la rénovation du réseau d'assainissement et des sanitaires, ainsi que plusieurs travaux d'embellissement ou d'amélioration, nouveaux jeux pour enfants, espaces verts, rénovation de chalets ainsi que le lancement d'études pour la création d'un nouveau bassin couvert de nage et la création d'un « Padel »

UNANIMITE

Monsieur le Maire rappelle que la piscine qui sert aux écoles et au collège pour l'apprentissage de la natation à l'adresse des enfants a été financée exclusivement par le camping et n'a pas couté un euro au contribuable!

Puis Monsieur le Maire remercie la directrice et les salariés du camping.

2023-04-13-05/38 - BUDGET PRIMITIF 2023 - COMMUNE 2023

Madame Chessoux, adjointe aux finances, présente le document budgétaire qui prévoit un montant de dépenses en exploitation de 10 621 420.94 euros et en investissement de 6 383 024.59 euros.

Au programme des investissements 2023, il faudra achever les vestiaires et tribunes du stade, engager les études pour la transformation de l'ancienne cantine en une médiathèque, achever les travaux de l'avenue Jean Lartigau, réaliser les aménagements de la 2^{ième} phase de la rue du Marais (trottoirs et équipement de sécurité) ainsi que l'extension de la mairie, entre autres...

Monsieur le Maire rappelle l'excellente santé de ce budget.

Le B.P. 2023 de Labenne poursuit la tendance mise en place en 2018, augmentation de la C.A.F. et diminution de son endettement.

Par l'apport des budgets annexes constaté au C.A. 2022, le B.P. 2023 prévoit plus de 4 millions d'euros de travaux, sans recours à l'emprunt, financés en partie par un résultat affecté au 1068 de 2 000 000 euros, et un produit de virement au 023 de 2 700 000.

Cet autofinancement étant généré sans augmentation des taux d'imposition.

UNANIMITE

<u>2023-04-13-06/39 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023</u>

Les membres du conseil municipal décident de conserver le niveau d'imposition actuel, sans augmentation.

Les taux sont reconduits à l'identique :

TF: 34.09TFNB: 51.52TH: 11.94

Monsieur le Maire précise que la commune de Labenne a les taux parmi les plus faibles des communes de la même strate démographique (TH à 11.94 à Labenne, plus de 20 ailleurs et TF 34.09 à Labenne et plus de 40 dans plusieurs communes).

UNANIMITE

2023-04-13-07/40- DEMANDE DE SUBVENTION D'EQUIPEMENT

Les membres du conseil municipal autorisent, à l'unanimité, Monsieur le Maire à solliciter les demandes de subvention relatives au Budget qui vient d'être approuvé.

La DETR pour le gymnase du collège, le fonds vert pour les rénovatzinions, le Département pour la rue du Marais et le gymnase, MACS pour la voirie, etc...

2023-04-13-08/41 - SURENDETTEMENT - EFFACEMENT

Le conseil annule la dette (66 euros) d'un administré placé en situation de surendettement.

UNANIMITE

2023-04-13-09/42 - CESSION D'UNE PARCELLE AUX TROIS COUTS

Le conseil approuve la cession de la parcelle B19, 3127 m², à M. Lopez au prix fixé par les Domaines, 7 100 € additionné de 420 euros pour la valeur du bois.

UNANIMITE

2023-04-13-10/43 - ECHANGE COMMUNE / DULAYET

Dans le cadre de l'aménagement de la Plaine des Sports, la commune a sollicité M. Dulayet pour échanger une parcelle de 3 217m² (C3257), constructible pour des aménagements publics, en échange d'une parcelle de 13 000 m² (C 648p), non constructible.

M. Dulayet cède aussi une petite parcelle de forêt (C 2646, 5 370 m²) et un délaissé le long du chemin du Héron (131 m²).

UNANIMITE

Monsieur le Maire souhaite remercier M. Dulayet qui permet ainsi, par ces échanges, d'engager la réalisation d'équipements publics.

2023-04-13-11/44 - RENOUVELLEMENT DE L'AGREMENT – SERVICE CIVIQUE

Le conseil renouvelle sa demande d'agrément qui lui permettra de recourir à l'embauche de jeunes emplois de service civique pour des missions d'encadrement pédagogique et d'animation sur le temps méridien.

UNANIMITE

2023-04-13-12/45 ET 13/46 - AUTORISATION DE DEFRICHEMENT

Le conseil autorise Monsieur le Maire à demander une autorisation de défrichement pour les parcelles plantées de pins mais situées en secteur urbain, B1305, C 3767 et C 3257.

UNANIMITE

2023-04-13-14/47 - DENOMINATION DE VOIES

Le conseil dénomme les nouvelles voies du lotissement Patio Verde :

- Rue du Chêne Tausin
- Rue des Baradots
- Rue des Narcisses
- Impasse des Ajoncs

UNANIMITE

2023-04-13-15/48 - CERTIFICATION FORESTIERE - LABEL PEFC

M. Fracchetti, en charge de la forêt, propose que la commune adhère à une démarche de certification pour la gestion de sa forêt, démarche vertueuse qui respecte les périodes de coupes en rapport avec la préservation de la faune et de la flore.

UNANIMITE

2023-04-13-16/49 - AUTORISATION DE DEFRICHEMENT C 2658P

Le conseil autorise Monsieur le Maire à demander une autorisation de défrichement pour la parcelle C2658p sur 4 500 m².

UNANIMITE

Séance levée à 19h59.

A Labenne, le 14 Avril

Jean-Luc DELPUE

Le Maire,

La secrétaire de séan

Jean-Michel MAIS

4